



Comptes économiques rapides de la Guadeloupe en 2022

Une croissance guadeloupéenne dynamique portée par la consommation et le tourisme malgré une inflation élevée

En 2022, la croissance économique de la Guadeloupe s'établit à 5,9 % en volume (+2,5 % pour la France). Soutenue par la consommation des ménages et les exportations, l'activité économique guadeloupéenne s'est redressée de manière significative dans un contexte d'allègement des restrictions sanitaires.

Malgré une inflation soutenue, l'activité économique reste bien orientée. L'emploi est dynamique et la consommation des ménages repart à la hausse grâce au soutien public en faveur du pouvoir d'achat et aux augmentations salariales. La reprise se traduit par la forte augmentation des importations (+14,0 % en volume).

Les exportations retrouvent presque leur niveau de 2019 grâce à un regain de l'activité touristique. L'investissement progresse légèrement de 1,4 % en volume mais son niveau reste toutefois inférieur à celui de 2019 (-3,4 % en volume).

Le produit intérieur brut (PIB) de la Guadeloupe atteint 9,7 milliards d'euros en 2022, soit une croissance dynamique de 5,9 % en volume (figure 1). La Guadeloupe a été la région d'Outre-mer la plus marquée par la crise sanitaire de 2020 et elle a enregistré le rebond le plus faible en 2021. Toutefois, la croissance importante de 2022 permet de dépasser le niveau 2019 (+1,0 % en volume) (figure 2).

En parallèle, la population moyenne diminue de 0,8 % par rapport à l'année précédente, atteignant 377 161 habitants. Ainsi, le PIB par habitant s'établit à 25 593 euros, en progression de 6,7 % en euros constants par rapport à 2021. Il s'élève à 27 029 euros en Martinique, 15 405 euros en Guyane, et 38 843 euros sur l'ensemble du territoire français.

L'inflation s'accélère dans un contexte d'instabilité lié au conflit russo-ukrainien

Sur douze mois, les prix augmentent de 3,6 % (+1,1 % en 2021). Cette hausse reste toutefois inférieure à celle de la France (+5,2 %). Initialement liée à l'accélération de l'activité, l'inflation s'intensifie dès la fin du 1er trimestre avec le déclenchement de la guerre en Ukraine.

1. Les principaux agrégats macro-économiques, leurs évolutions et leurs contributions

	2022	Évolution 2021 / 2022			
		Millions d'euros courants	Évolution des prix (en %)	Évolution en valeur (en %)	Contribution à la croissance (en points)
Produit intérieur brut	5,9	9 654	1,7	7,7	5,9
Consommation des ménages	6,0	5 574	4,1	10,4	3,4
Consommation des administrations publiques	0,2	4 524	2,0	2,2	0,1
Investissement	1,4	1 769	3,4	4,9	0,3
Imports de biens et services	14,0	4 282	11,0	26,5	-5,3
Exports de biens et services	41,8	1 683	11,9	58,6	4,9
Variations de stocks	///	386	///	///	2,5

Source : Insee ; Cerom, Comptes rapides.

Avec une hausse de 15 %, l'énergie contribue à un tiers de l'inflation constatée entre 2021 et 2022. La hausse du prix des produits pétroliers, proche de 19 %, reste inférieure de 10 points à celle de la France (+29 %). La provenance, pour partie du continent américain, et la différence de politique de prix sur les carburants entre la Guadeloupe et la France hexagonale explique en grande partie cet écart, les prix étant fixés par arrêté préfectoral dans les Dom.

L'alimentation est le deuxième secteur connaissant la plus forte hausse des prix (+5,2 %). Le secteur est responsable de presque un quart de l'inflation annuelle.

L'incertitude liée au contexte mondial et le renchérissement des coûts de transports ont provoqué une volatilité importante sur les prix des céréales et leur cours a augmenté de façon inhabituelle. Avec une hausse de 2,9 %, le secteur des services contribue pour un tiers à la croissance des prix.

La consommation des ménages dépasse son niveau d'avant crise, soutenue par l'amélioration du marché du travail

La consommation des ménages s'accélère après une année 2021 marquée par la crise sanitaire et les conflits sociaux (figure 3). Principale contributrice à la croissance (à hauteur de 3,4 points), elle progresse en volume de 6,0 %. Ce rebond lui permet de dépasser son niveau d'avant-crise (+3,2 % en volume par rapport à 2019). La hausse de la consommation concerne particulièrement l'achat de véhicules : les nouvelles immatriculations de voitures particulières et commerciales augmentent ainsi de 8,9 %. Le nombre de véhicules routiers neufs vendus augmente de 16,1 % par rapport à 2021.

La reprise de la consommation des ménages traduit l'orientation favorable du marché du travail. Les entreprises continuent de créer des emplois salariés (+3,3 % après +2,5 % en 2021). Les créations d'emplois sont en grande partie réalisées dans le secteur privé où les effectifs augmentent de 4,6 %. Le tertiaire marchand génère à lui seul deux tiers des emplois supplémentaires de la région. Ses effectifs augmentent de 5,3 %. Ce secteur est le principal contributeur à la hausse globale du nombre de salariés. L'hébergement et la restauration (+14 %), le transport (+9 %) et le commerce (+5 %) sont également dynamiques.

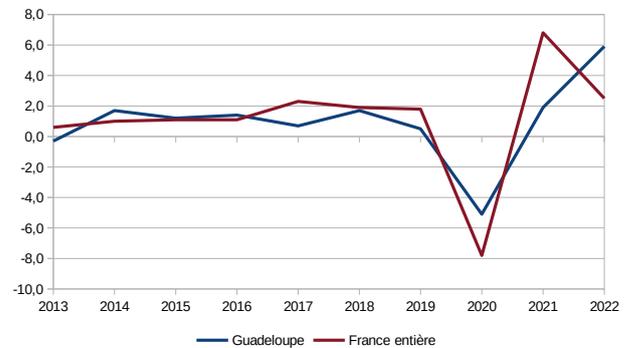
Parallèlement à la hausse de l'emploi salarié, la baisse de la demande d'emploi se poursuit (-6,4 %), à un rythme beaucoup plus soutenu qu'en 2021 (-1,0 %). Si l'amélioration du marché du travail concerne toutes les tranches d'âge, les demandeurs d'emploi de longue durée profitent le plus de cette embellie (-14,0 %). Toutefois, le taux de chômage reste élevé (18,6 %).

Comme le marché du travail, la création d'entreprises montre une dynamique positive avec 7 850 entreprises créées en 2022 (+16 % par rapport à 2021), soit le niveau le plus élevé des 20 dernières années. Cette progression concerne presque tous les secteurs d'activité, notamment sous le statut de micro-entrepreneur ou de société.

L'augmentation de la consommation se fait dans des conditions d'octroi de crédits qui se resserrent : le taux moyen des crédits à la consommation s'établit à 4,6 % au 4e trimestre (+0,3 point par rapport au 4e trimestre 2021). Cela n'influe pas sur les crédits aux ménages qui continuent de progresser (+8,3 %).

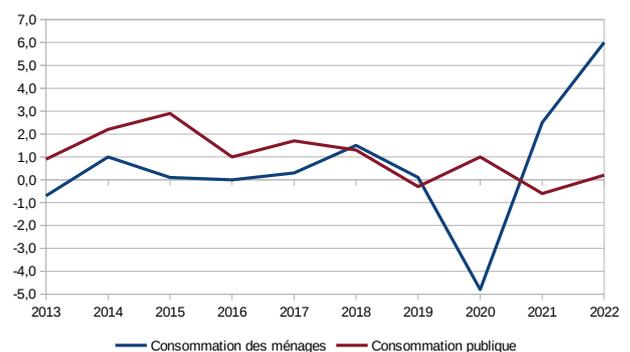
L'encours de crédits poursuit sa croissance, mais plus lentement qu'en 2021. L'encours sain croît de 3,3 % sur un an après +4,9 % en 2021. Cette progression annuelle reste inférieure aux taux de croissance observés sur les quatre dernières années. Le taux moyen des crédits à l'habitat atteint 1,75 %. La dynamique de financements accordés aux ménages concerne à la fois les crédits à la consommation (+9,0 %) et ceux à l'habitat (+7,9 %).

2. Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

3. Évolution de la consommation des ménages et des administrations en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

La reprise touristique porte le rebond des exportations

Après un rebond modéré en 2021 (+8 % en volume) suite au recul important de 2020 lié à la crise sanitaire (-35 %), les exportations rebondissent franchement (+42 % en volume) et atteignent quasiment leur niveau de 2019 (-1 % en volume). Elles contribuent pour 5 points à la croissance (figure 4).

Cette hausse est portée majoritairement par les dépenses touristiques du fait de l'amélioration de la situation sanitaire et de la reprise du tourisme mondial. Après deux années de baisse entraînée par la crise sanitaire, le trafic aérien de passagers est en forte croissance.

En dépit du renchérissement des prix des billets d'avion, le nombre de passagers à l'aéroport Pôle Caraïbes progresse de 62 % par rapport à 2021, porté par l'augmentation du trafic en provenance de la France hexagonale. Cependant, il reste en retrait de 17 % par rapport au niveau record de 2019. En parallèle, le nombre de nuitées hôtelières augmente sensiblement sur un an (+75 %) et se rapproche de son niveau de 2019 (-2 %).

Les exportations de biens sont également en hausse (+19 %), bien que plus modérée qu'en 2021, et augmentent de 52 % par rapport à 2019. Elles atteignent un niveau jamais observé depuis vingt ans. Néanmoins, cette hausse des exportations est portée par les réexpéditions de produits pétroliers raffinés vers la Guyane : elles contribuent pour 70 % à cette hausse.

Hors produits pétroliers raffinés, les exportations progressent plus modérément (+9 %). Les expéditions de sucre et de rhum augmentent de 10 % et leur part dans l'ensemble des exportations de biens (19 %) reste identique à celle de 2021. Les exportations de bananes sont en recul (-8 %), conséquence du passage de la tempête tropicale Fiona en septembre. 39 % des exportations de biens sont à destination de la Guyane et 33 % vers la France hexagonale.

Les importations augmentent fortement, portées par la consommation des ménages.

Afin de répondre à la demande importante des ménages et des entreprises guadeloupéennes, mais aussi des touristes, les importations de biens et services augmentent de 14 % en volume. Elles contribuent pour -5 points à la croissance. Cette forte augmentation permet de dépasser le niveau d'avant crise de 9 % en volume.

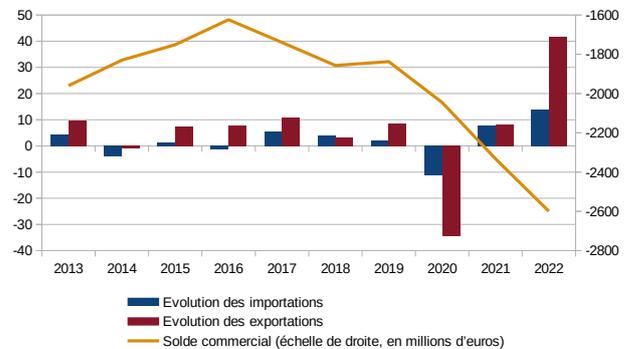
Les importations de biens s'accroissent de 24 % en valeur sur un an et d'un tiers par rapport à 2019. En particulier, les importations de produits pétroliers sont en très forte augmentation depuis la crise sanitaire de 2020 (+72 % en valeur après +53 % en 2021). Elles contribuent pour près de la moitié à la hausse des importations totales et représentent plus de 20 % des importations. Une partie de cette hausse est imputable à l'envolée des prix du pétrole suite au conflit russe en Ukraine (+43 % pour le cours du Brent). Les importations de biens de consommation durables (+18 % après +31 % en 2021) et non durables (+17 % après +4 %) progressent en valeur.

L'investissement privé progresse

L'investissement augmente de 1,4 % en volume, mais ne retrouve pas le niveau de 2019 (-3,4 %). Il contribue pour 0,3 point à la croissance. Cette augmentation est portée par l'investissement privé qui s'inscrit en hausse de 7,1 %, confirmant la reprise amorcée en 2021 (+6,6 %). Les importations de biens d'investissement continuent de s'accroître, avec une hausse de 13,5 % en valeur (+14,6 % un an plus tôt). De même, les importations de biens intermédiaires destinés à la production progressent de 16,1 % en valeur (+12,2 % en 2021).

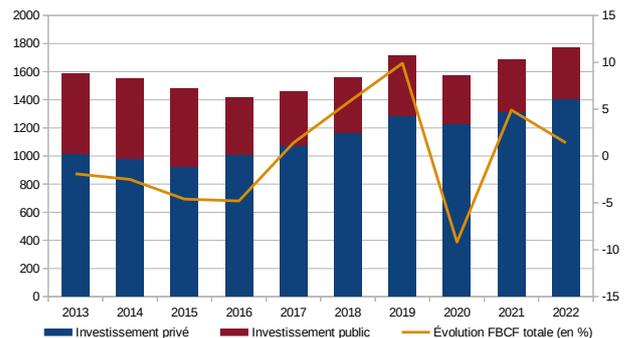
L'encours des crédits d'investissement des entreprises enregistre une hausse de 6,6 % sur un an (+6,1 % en 2021), tandis que les immatriculations de véhicules utilitaires progressent de 3 %. L'investissement public recule de 2,9 % sur un an et reste en deçà du niveau de 2019 (-15,6 %).

4. Évolution des importations et des exportations en volume, solde commercial en valeur (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

5. Montant des investissements privé et public (en millions d'euros) et évolution du total en volume



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

La consommation publique est stable

La consommation des administrations publiques, qui correspond aux dépenses hors investissement de ces dernières, est stable en volume (+0,2 % après -0,6 % en 2021). En 2020 et en 2021, les dépenses dans le secteur de la santé étaient en hausse pour faire face à la crise sanitaire de Covid-19. D'une part, les salaires du secteur ont progressé (+3,2 % en 2020 et +6,3 % en 2021). D'autre part, les consommations intermédiaires ont fortement augmenté pour répondre aux besoins en matériel médical et vaccins (+11,4 % en 2020 puis +2,9 % en 2021). Si les salaires poursuivent leur progression en 2022 (+3,3 %), les dépenses en consommations intermédiaires diminuent sensiblement (-28,7 %) avec le recul de la pandémie.

Dans le secteur des administrations et de l'éducation, les dépenses en consommations intermédiaires reculent depuis trois années consécutives (-2,3 % en moyenne par an entre 2019 et 2022), tandis que les salaires du secteur progressent (+2,2 % en moyenne par an sur la période).

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire. Il est publié en volume et en valeur.

L'**évolution en volume ou en « euros constants »** permet de mesurer l'évolution du PIB d'une année sur l'autre, indépendamment de l'évolution des prix. Elle décrit l'évolution des quantités produites et fournit la croissance de l'économie.

L'**évolution du prix du PIB** mesure l'évolution de tous les prix présents dans l'économie : prix à la consommation des ménages (IPC), prix à la consommation des administrations, prix de l'investissement et prix du commerce extérieur.

L'**évolution globale** (volume et prix) fournit l'évolution du PIB en valeur.

Les **importations**, qui par définition ne sont pas produites sur le territoire, sont comptabilisées en négatif dans le calcul du PIB.

Le **pouvoir d'achat** correspond au volume de biens et services qu'un revenu permet d'acheter. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages est calculée en retranchant au taux de croissance du revenu disponible brut des ménages, le taux de croissance du déflateur de la dépense de consommation finale en comptabilité nationale. Ce dernier diffère quelque peu du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC), principalement parce que son champ est plus large que celui de l'IPC.

L'**indicateur du climat des affaires** est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM au moyen d'une analyse en composantes principales. Il a pour objectif de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête. Afin d'en faciliter la lecture, il est centré autour de 100 (moyenne de longue période) et a un écart-type de 10. Si la valeur de celui-ci est supérieure (respectivement inférieure) à 100, l'opinion des chefs d'entreprise sur l'activité est jugée favorable (respectivement défavorable).

La **cotation des entreprises** est attribuée par l'IEDOM. Elle tient non seulement compte de la documentation comptable des entreprises mais aussi d'éléments qualitatifs qui sont portés à sa connaissance par les dirigeants. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : depuis avril 2020, l'IEDOM a adapté son processus de cotation des données des bilans arrêtés et s'attache à recueillir, par le biais d'un questionnaire adressé à chaque dirigeant, les éléments d'information sur la situation financière actuelle de leur entreprise. La cotation « Forte » correspond aux toutes cotes de crédit 3, la « Correcte » aux toutes cotes de crédit 4, la « Faible » aux toutes cotes de crédit 5, la « Très faible » aux cotes de crédit 6 et la « Menacée » aux cotes de crédit 7 à P.

Méthodologie

Les comptes économiques rapides : une estimation précoce de la croissance

Produits par l'Insee, en partenariat avec l'AFD et l'Idom dans le cadre du projet Cerom, les comptes rapides de la Guadeloupe reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soient connues.

Les comptes économiques sont en « base 2014 »

Depuis 2017, les comptes économiques sont réalisés en base 2014. Les changements de base sont opérés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie. Le dernier changement intègre les modifications conceptuelles et méthodologiques introduites par la mise à jour du Système Européen des Comptes paru en 2010 (SEC 2010). Les principales modifications concernent le champ des dépenses comptabilisées en investissements, élargi pour inclure les dépenses en recherche et développement, ainsi que les systèmes d'armes. Le trafic de stupéfiants et la production de la banque centrale sont également pris en compte. Toutes les recommandations du SEC 2010 n'ont néanmoins pas été transcrites dans les comptes des Antilles et de la Guyane, soit qu'ils relèvent de la prérogative nationale, soit qu'ils ne sont pas jugés pertinents au niveau régional.

Les changements introduits par une base sont tels que deux comptes de bases différentes ne sont pas comparables en niveaux. Pour assurer la comparabilité des séries de comptes du passé avec la série de comptes élaborée dans la base actuelle, il est nécessaire de recalculer entièrement les premiers selon les concepts et méthodes retenus dans la base actuelle. Il n'est donc pas pertinent de comparer les chiffres publiés aujourd'hui en base 2014 avec les chiffres publiés précédemment en base 2005 ou 1995. Afin d'effectuer des comparaisons spatiales ou temporelles, il faut disposer de l'ensemble des données rétroplées en base 2014.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie guadeloupéenne

Le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. Aux Antilles-Guyane, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits. Le modèle s'appuie sur le TES (Tableau des Entrées-Sorties) de la Comptabilité Nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d’Outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer.

Pour en savoir plus :

« [Les comptes économiques de la Guadeloupe](#) » consultables sur les sites du CEROM et de l’Insee

« [Rapport annuel économique 2022 IEDOM Guadeloupe](#) », édition 2022

« [Bilan économique 2022 - Guadeloupe](#) », Insee Conjoncture n°24, juin 2023

Cornut M., Louis J., Minatchy M., Lauret D., « [Un recul de l’activité économique de 20 % pendant le confinement](#) », Insee flash n°136, juillet 2020

Garandeau C., « [L’économie guadeloupéenne de 2000 à 2018 : l’activité redémarre 5 ans après la crise économique et sociale de 2009](#) », CEROM, février 2021



Directeur de la publication : Jean-Baptiste Herbet

Rédaction en chef : Stéphane Luquet (Insee)

Rédacteurs : Ali Benhaddouche, Denis Mottin (Insee)

Éditeur : CEROM

Achévé de rédiger en septembre 2023

Dépôt légal : septembre 2023 – ISSN 2114-0456